



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DES ARBITRES

PV 02 du 03/11/2021

oO*****Oo

Président : M. Jacques FECIL

Membres présents : MM. Emmanuel AUBERT - Patrick BANNIER - David DOMINGUEZ CONDE – Philippe DE PASQUALE – Pascal FOIRET - Frédéric MARTIN – Mathieu MOULIN – Arnaud SABLIERE – Samuel THOMAS.

Membres excusés : Mme Raphaëlle AUBERT

MM. Romain HENNACHE – Richard HUE – Jean François MERIEUX
(Responsable du Pôle Arbitrage) - Renaud PALMER

Invités à la réunion : MM. Stéphane CERDA et Eric PATTYN, membres d'honneur de la CDA.

oO*****Oo

Jacques FECIL ouvre la séance à 19h10.

Le Président remercie les membres de la CDA présents et excuse les membres absents.

Il accueille avec plaisir MM. **CERDA et PATTYN**, membres d'honneur de la CDA.

En préambule de cette réunion, **Jacques FECIL** informe la CDA d'un courrier émanant de **Mme AUBERT Raphaëlle** l'informant de sa démission de la CDA en raison d'une trop grande charge de travail liée à ses études et de l'impossibilité de mener correctement la mission qui lui avait été confiée. La CDA prend note de cette décision et remercie **Raphaëlle AUBERT** pour le travail effectué au service de la CDA.

Jacques FECIL propose que le poste de secrétaire de la CDA soit repris par **Pascal FOIRET**, actuellement secrétaire adjoint. Cette proposition est validée à l'unanimité des membres présents.

1°) Adoption de P.V. :

Le procès-verbal de la réunion du 31 août 2021, publié le 21 septembre 2021 sur le site du DEF, est adopté à l'unanimité des présents.

oO*****Oo

2°) Civilités :

Condoléances : **Jacques FECIL** et la CDA adressent toutes leurs sincères condoléances et assurent de leur profond soutien à :

- **Jean-Marie COUILLARD** pour le décès de sa mère.
- La famille de **Pascal DELAMARRE**, ancien arbitre du DEF.

Félicitations : **Jacques FECIL** et la CDA adressent toutes leurs félicitations à :

- **Roland CANTAIS** et son épouse pour leur récent mariage.
- **Louison OLIVIER et Romain HENNACHE** pour leurs désignations par la Commission Régionale d'Arbitrage en vue des examens fédéraux F4 et AAF3. L'ensemble des membres de la CDA leur présente tous leurs vœux de réussite dans ces examens

oO*****Oo

3°) Compte-rendu de l'examen d'arbitres stagiaires des 30, 31/10 et 01/11 :

16 dossiers de candidatures ont été reçus afin de participer à cette Formation Initiale en Arbitrage.

11 candidats étaient présents. 3 personnes se sont excusées pour diverses raisons et 2 personnes étaient absentes.

L'encadrement de ce stage était assuré par **MM. Jacques FECIL, Frédéric MARTIN, Patrick BANNIER, Mathieu MOULIN**, avec l'aide de **David DOMINGUEZ CONDE**, responsable des désignations jeunes. Les encadrants tiennent à souligner l'excellent comportement et le sérieux des candidats présents avec une participation active et un très bon travail collectif.

Les 11 candidats ont été reçus à cet examen théorique.

oO*****Oo

4°) Compte-rendu de la réunion « Organisation de l'arbitrage du DEF » du 03/11/2021 :

Le Président du DEF, **Marc ROUTIER** a souhaité organiser une réunion avec les responsables de l'arbitrage de notre district afin de préciser l'organisation générale de l'arbitrage du DEF.

MM. Emmanuel AUBERT et Jean-François MERIEUX, co-responsable du pôle arbitrage et **Jacques FECIL**, Président de la CDA, ont participé à cette réunion.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- L'arbitrage féminin et des compétitions féminines.

En accord avec l'ETRAF (Equipe Technique Régionale de l'Arbitrage Féminin), il est convenu que les Arbitres Stagiaires féminines (jeunes ou seniors) sont placées sous la

responsabilité de la CDA qui se charge de leur suivi de formation et de leurs désignations. A l'issue de la saison de validation pratique de leur examen pratique, les arbitres féminines seniors pourront être placées sous la responsabilité de l'ETRAF dès le début de saison suivante. Ce point restant à valider par la CDA en fonction des capacités des arbitres concernées.

Les Stagiaires jeunes, ainsi que les JAD féminines restent sous la responsabilité de la CDA. L'objectif de ce fonctionnement est que nos arbitres féminines soient utilisées régulièrement sur des compétitions de niveau départemental et puissent ainsi progresser sereinement avant d'aborder l'arbitrage régional.

La Ligue de Normandie va prochainement mettre en place un championnat féminin inter-district (foot à 11) en complément des championnats féminins Régional 1 et Régional 2. Le souhait est que l'ensemble des rencontres de ces 3 compétitions se disputant sur le territoire du DEF soit arbitré par des arbitres officiels.

- Désignations des arbitres sur les compétitions masculines seniors.

En raison de l'insuffisance des effectifs d'arbitres pour officier sur les compétitions seniors de district en ce début de saison, il n'était pas possible de désigner des arbitres assistants officiels sur les rencontres de championnat Régional 3 et District 1, hormis quelques cas particuliers. A compter du 21 novembre, il est demandé à la CDA de procéder à la désignation des arbitres assistants officiels sur l'ensemble des rencontres R3 et D1 se disputant sur notre territoire. Afin de compléter ces équipes arbitrales, il sera fait appel aux arbitres JAD et stagiaires pour officier à la touche en D1 et ainsi s'aguerrir au contact d'arbitres plus chevronnés.

- Projet arbitrage à 2.

Un projet est à l'étude afin d'organiser l'arbitrage de rencontres avec 2 arbitres, similaire à ce qui se pratique en UNSS. Une mise en pratique était envisagée lors d'un tournoi de jeunes au printemps prochain. Il est convenu de reporter cette mise en pratique afin de peaufiner ce projet. Un groupe de travail, constitué de **MM. Jacques FECIL, Morgan DEWILDE et Mathieu MOULIN**, est en charge de préparer ce dossier. Une 4^{ème} personne sera contactée pour participer à ce groupe de travail.

- Arbitrage futsal.

En réponse à une demande émanant de la Sous-Commission Futsal de la CDA, il est validé le fait de désigner des arbitres futsal sur les compétitions de district masculines et féminines (critériums et coupes). Ces désignations seront effectives dès le 1^{er} tour des coupes départementales U15, U16F, U18, U18F, seniors masculins et féminines. Pour les coupes départementales U13 et U13F, des arbitres officiels seront désignés sur les plateaux ½ finales.

oO*****Oo

5°) Sous-commission des jeunes :

Le président de la sous-commission, **Emmanuel AUBERT** remercie les membres de la sous-commission pour le travail effectué depuis le début de saison, soulignant leur réactivité à ses nombreuses sollicitations.

La prochaine réunion de la sous-commission est prévue le samedi 6 novembre.

L'effectif actuel est de 47 arbitres JAD, dont 26 stagiaires.

Un stage des JAD « Elite » est organisé dimanche 7 novembre au district. Ce stage a pour but d'aguerrir ces jeunes en termes de motivation, d'apprentissage théorique et de mise en situation pratique avec un objectif de les proposer à l'examen Jeune Arbitre de Ligue.

Une refonte du rapport d'observations JAD est en cours et sera présentée lors de la prochaine réunion de la sous-commission des jeunes arbitres.

Avec l'accord du district, **Emmanuel AUBERT** proposera une mise en valeur du rôle de l'arbitre et, plus particulièrement celui du jeune arbitre, auprès de la presse écrite.

A la suite de certains retours de clubs, il est rappelé aux arbitres que la présence au stade doit être effective, au minimum 1 heure avant le coup d'envoi de la rencontre. Cela afin de pouvoir procéder correctement et légalement aux différents devoirs administratifs liés à la rencontre. Un courrier sera envoyé à l'ensemble des arbitres.

oO*****Oo

6°) Formation R3 et D1 :

Les séances de formation en vue de ces différents examens débuteront en janvier sous la responsabilité de **Richard HUE**.

5 séances de formation seront organisées. La plateforme de formation « DARTFISH », utilisée par la CRA, sera également utilisée pour nos arbitres de district.

oO*****Oo

7°) Désignations des arbitres :

Philippe DEPASQUALE, responsable des désignations seniors, et **David DOMINGUEZ CONDE**, responsable des désignations jeunes, font un point de situation. Il est à noter de nombreuses indisponibilités déposées par les arbitres, perturbant ainsi le travail de désignations.

Considérant en particulier le faible nombre d'arbitres D1 « Départemental 1 » disponibles chaque week-end et, afin d'éviter des désignations répétées sur les mêmes clubs, il est acté de désigner sur les rencontre de championnat D1, des arbitres D1 « Départementale 2 ». Il est ainsi décidé que pour une progression de ces arbitres, ils seront observés dès cette saison sur une rencontre de championnat « D1 » et une rencontre « D2 ».

oO*****Oo

8°) Arbitrage futsal :

Pascal FOIRET, responsable de la sous-commission futsal de la CDA, présente un bilan positif du stage de formation des arbitres futsal qui s'est déroulé le 3 octobre sur les installations du club d'Hercules Bueil. Tout en regrettant le faible nombre de participants (16 dont 2 féminines), il tient à souligner le travail effectué tant au niveau théorique qu'au niveau pratique avec la participation des joueurs du club local. Il remercie également les 2 membres de la sous-commission présents, **MM. Jean-Claude COQUELET et Philippe DE PASQUALE**.

Les critères seniors masculins et féminins vont prochainement débiter et les 1ères désignations d'arbitres ont été effectuées.

Pascal FOIRET remercie les responsables de l'arbitrage d'avoir présenté sa demande concernant les désignations d'arbitres sur les coupes départementales futsal.

Il note avec satisfaction que plusieurs arbitres futsal de notre district sont régulièrement désignés sur les rencontres de championnat Régional 1 futsal, soulignant ainsi le travail effectué depuis plusieurs années au sein du DEF

oO*****Oo

9°) Formation initiateurs en arbitrage :

Une formation « initiateur en arbitrage » a été organisée au siège du district de l'Eure le samedi 23 octobre de 9h00 à 17h00.

Cette formation était assurée par Pierre TAVELET, Conseiller technique en arbitrage de la LFN.

Les personnes formées pourront ainsi encadrer les différents stages, FIA et autres, organisés au sein du district de l'Eure.

oO*****Oo

10°) Courriers reçus :

- **Jacques FECIL** informe la CDA de la réception d'un courrier de club notifiant l'absence regrettable d'un arbitre désigné. Réponse sera effectuée auprès de ce club.

- Il évoque la réception d'un courriel d'un arbitre stagiaire sur ses disponibilités, ainsi que le niveau des rencontres qu'il dirige. Une réponse sera apportée à cet arbitre.

- Il est également évoqué le courrier d'un club de District qui informe la CDA de l'excellente prestation d'un arbitre venu les diriger alors même que ce club a subi une défaite. Il souligne la connaissance des règlements de cet arbitre et sa pédagogie avérée.

- A la suite d'une remarque émanant d'un club, il est rappelé que, pour les compétitions organisées par le DEF, les arbitres assistants bénévoles doivent garder la surveillance du hors-jeu pour la ligne de défense de leur club pour la durée entière du match, et donc

changer de côté de terrain lors de la mi-temps. Seule exception, lorsqu'un seul arbitre assistant officiel est présent, celui-ci restera toute la durée de la rencontre devant les bancs de touche. De ce fait, le 2^{ème} assistant bénévole restera côté opposé aux bancs de touche toute la rencontre.

- A la suite des incivilités qui se sont déroulées lors des rencontres du dernier week-end, un communiqué du Président du district a été publié sur le site du DEF et envoyé à l'ensemble des clubs de notre district. Concernant les incidents en cause, la CDA assure les arbitres concernés de tout leur soutien dans ces moments difficiles.

oO*****Oo

11°) Questions diverses :

Samuel THOMAS revient sur les désignations des assistants en R3 et D1 et précise qu'il est important de communiquer sur ce point auprès de l'ensemble des clubs. Un courrier d'information est en cours d'élaboration par le secrétariat du DEF.

Arnaud SABLIERE informe la CDA qu'un club lui a fait part de son étonnement de voir un arbitre de son club désigné sur une rencontre d'une de ses équipes. Jacques FECIL précise que le logiciel de désignations automatiques des arbitres est encore en phase temporaire et que certains paramètres ne soient pas pris en compte. Un courrier de rappel sur ce point sera envoyé aux arbitres.

Emmanuel AUBERT informe la CDA que sa demande d'équiper d'un survêtement les membres de la CDA intervenant sur les différentes formations a été validée par le Président du DEF. Après réception du devis, une liste des destinataires avec les tailles sera effectuée. Le district prendra à sa charge 50% du montant de ce survêtement.

oO*****Oo

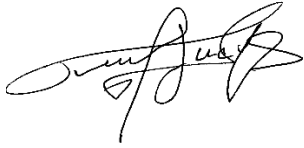
Jacques FECIL donne ensuite la parole à nos 2 invités.

Stéphane CERDA indique sa satisfaction de pouvoir retrouver la CDA et ses membres après ces 2 saisons perturbées par la pandémie. Il rappelle que ce fut un réel plaisir pour lui de travailler avec les différents membres de la CDA au cours des nombreuses saisons au service de l'arbitrage.

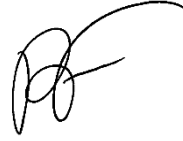
Eric PATTYN exprime également sa joie, tout en soulignant la qualité et la quantité de travaux entrepris par la CDA. Il félicite les membres présents pour leur engagement bénévole.

Aucune autre question n'étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21H30.

**Le Président de la CDA,
Jacques FECIL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques FECIL', with a large, sweeping flourish at the end.

**Le Secrétaire de séance,
Pascal FOIRET**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal FOIRET', with a large, sweeping flourish at the end.